

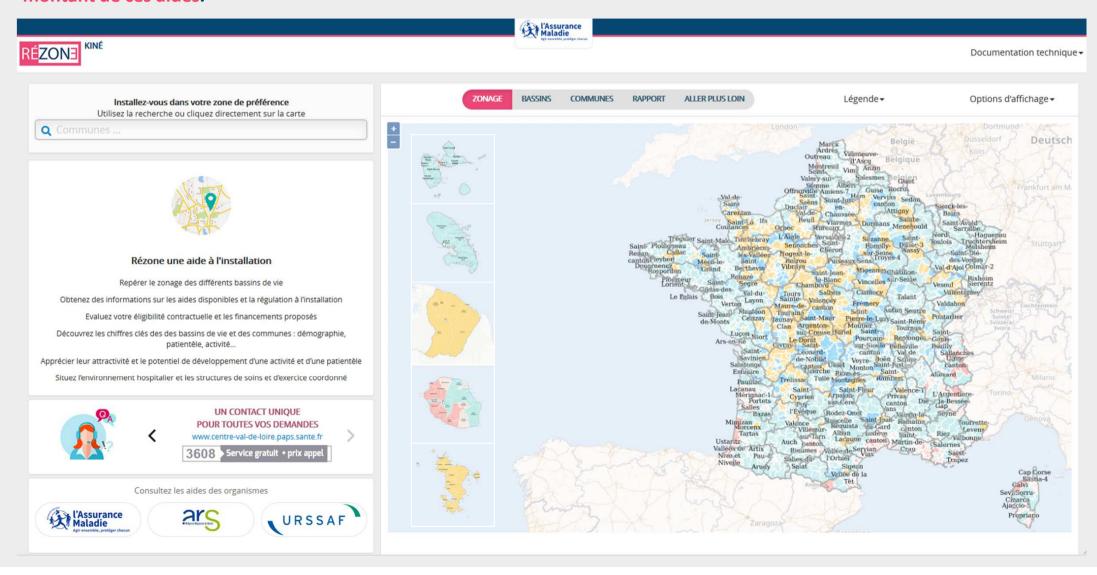


# PRISE EN MAIN DE L'OUTIL REZONE KINE EN 10 ÉTAPES



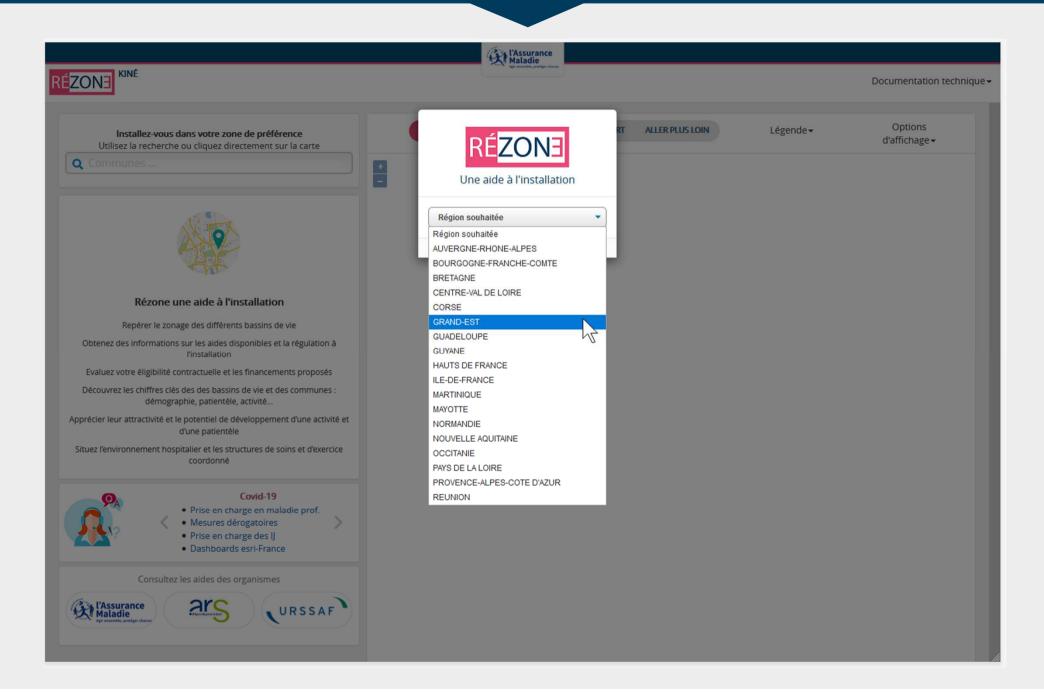


A partir de la promulgation du zonage des masseurs kinésithérapeutes libéraux par chaque Directeur Général d'Agence Régionale de Santé, REZONE propose au masseur kinésithérapeute de repérer les Bassins de Vie ou Cantons et tout particulièrement ceux éligibles à des aides à l'installation ou au maintien à l'activité et permet d'estimer la nature et les montant de ces aides.





# 1 - Choisissez la région concernée



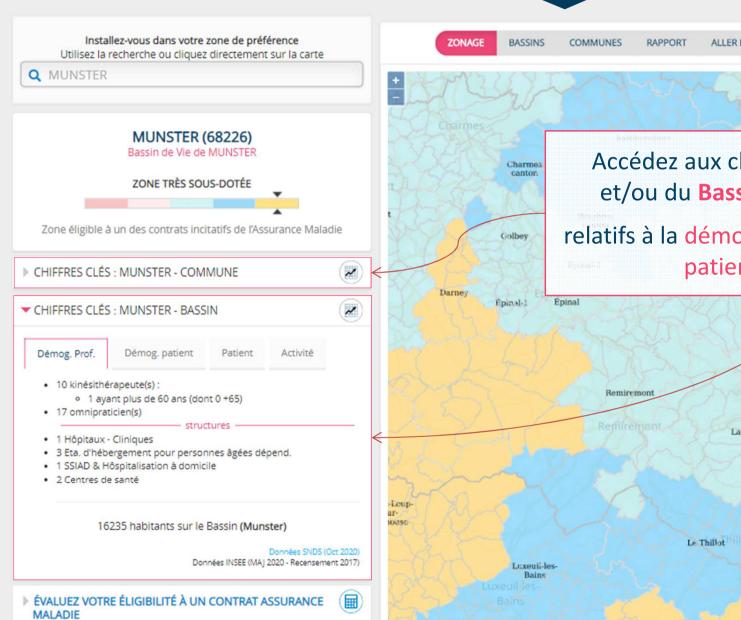


## 2 - Cliquez ou saisissez la commune ciblée





### 3 - Déroulez les menus « chiffres clés »







# 4 - Evaluez l'éligibilité aux contrats proposés sur le territoire

Options d'affichage -

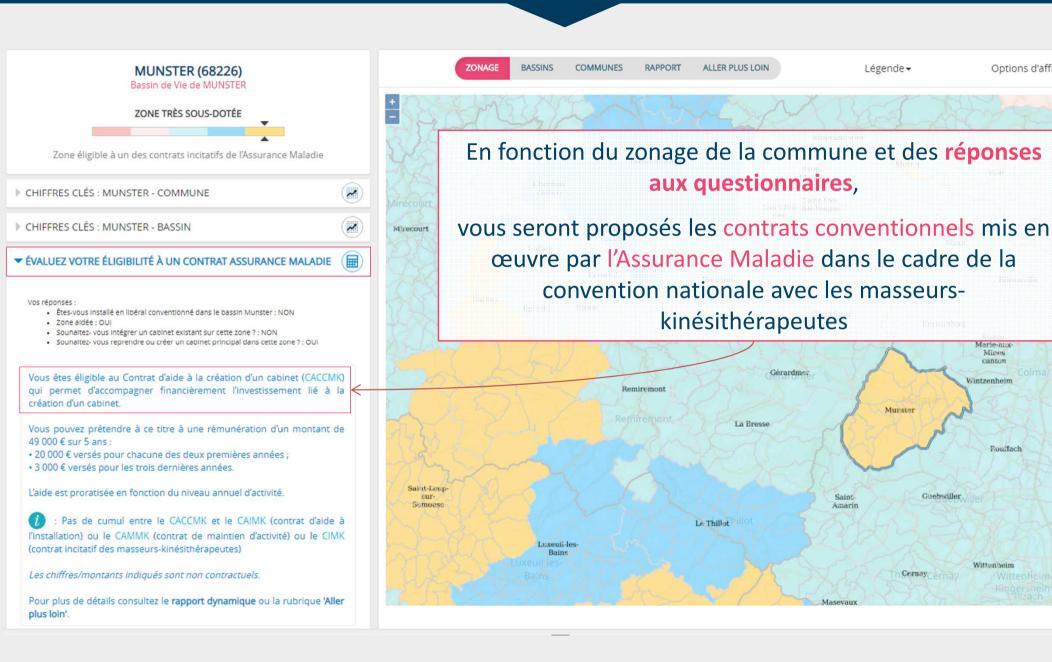
Wintzenheim

Guebwiller

Rouffach

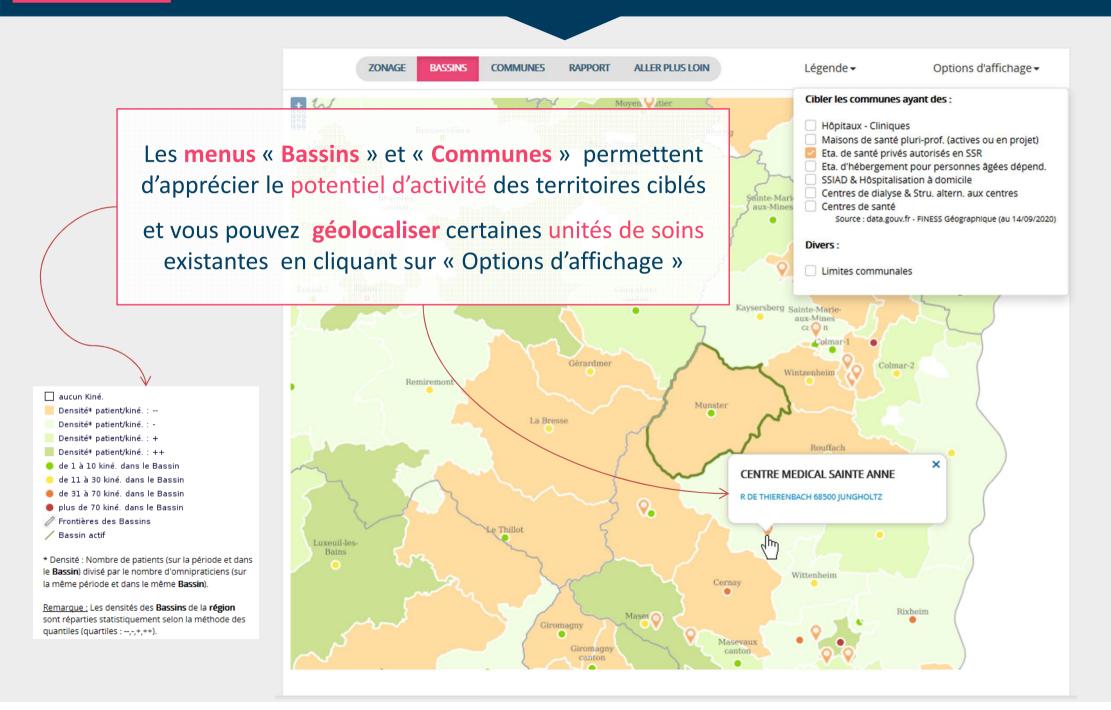
Ensisheim

Rixheim



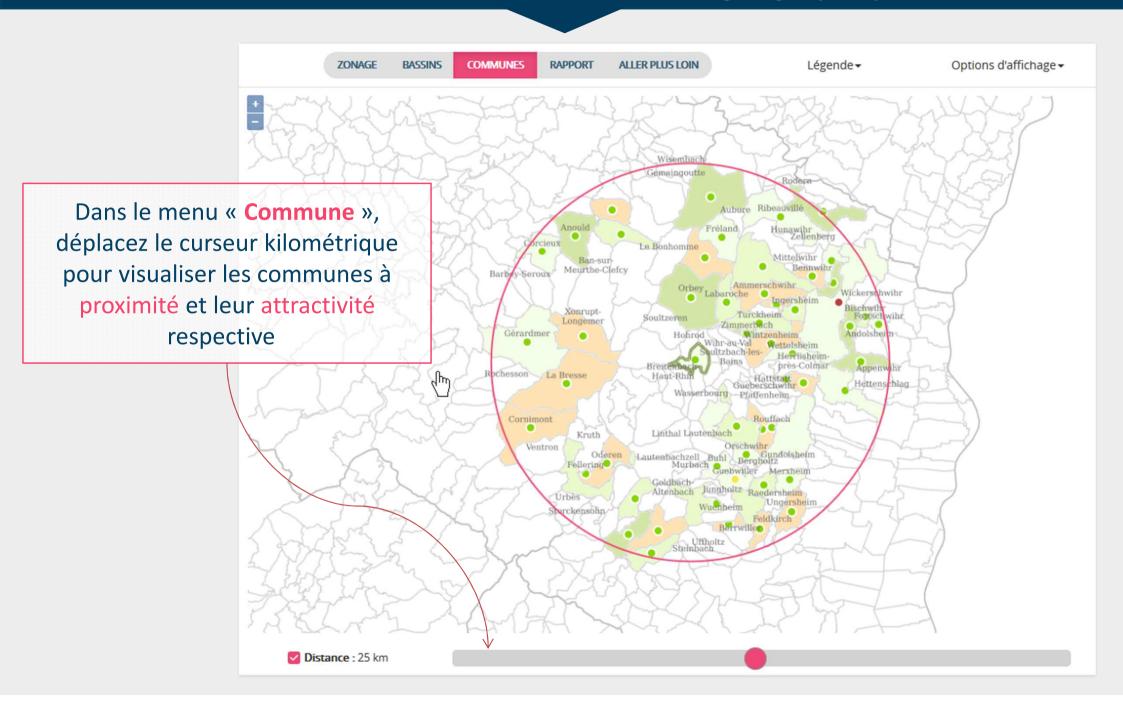


# 5 - Identifiez des repères complémentaires





# 6 - Situez la commune dans son environnement géographique





# 7 - Accédez au rapport du projet d'installation

### Vous y trouverez:

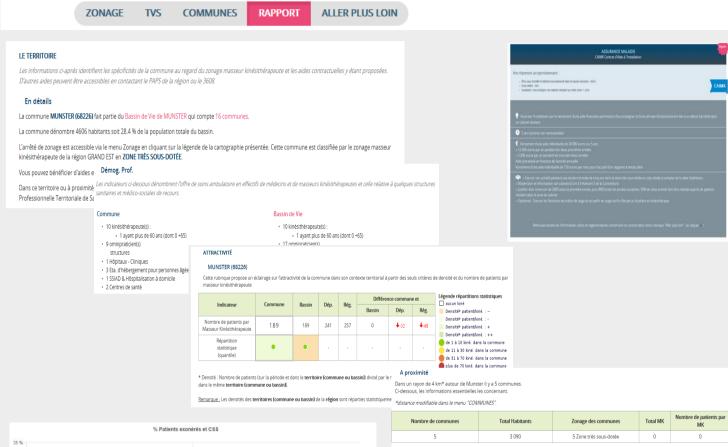
les informations détaillées de la commune retenue,

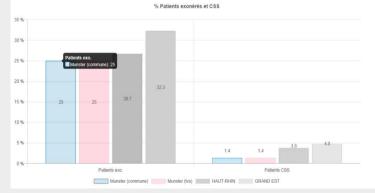
les éléments synthétiques des contrats éventuels correspondant à votre situation,

la reprise des chiffres clés avec les comparaisons territoriales,

La rubrique attractivité avec un éclairage sur les communes limitrophes,

La possibilité de **télécharger le projet** d'installation





Commune	Nb Habitants	Zonage	Bassin	Nb MK	Nombre de patients par MK	Nombre omnipraticien	Distance (km	1)
Munster (68226)	4 606	Zone très sous dotée	Munster	10	189	9	-	,
Hohrod (68142)	365	Zone très sous dotée	Munster	0	0	0	2	1
Gunsbach (68117)	907	Zone très sous dotée	Munster	0	0	0	2	
Eschbach-au-Val (68083)	362	Zone très sous dotée	Munster 0		0	0	3	
Griesbach-au-Val (68109)	714	Zone très sous dotée	Munster	0	0	0	3	
Luttenbach-près-	742	Zone très	Munster	0	0	0	3	

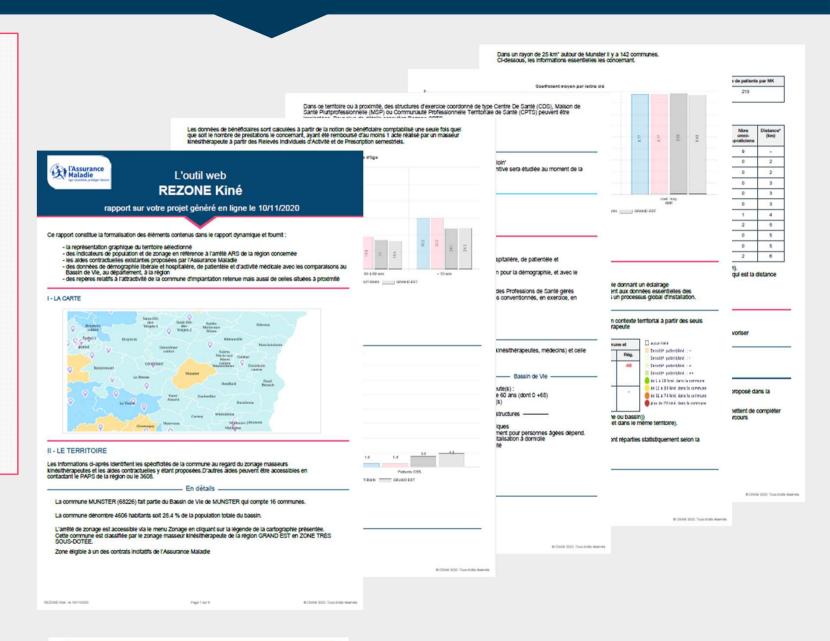


# 8 - Téléchargez le projet d'installation

Vous pouvez enregistrer ou éditer ce document

Il formalise l'ensemble des éléments contenus dans le rapport dynamique et en complète certaines rubriques



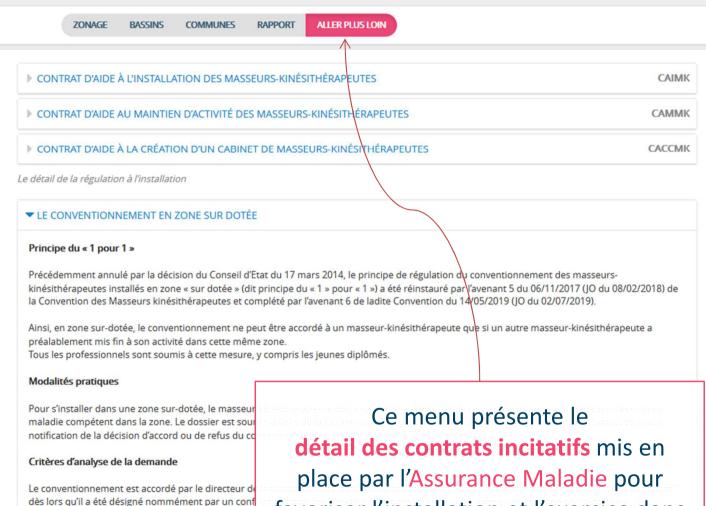


TÉLÉCHARGER VOTRE PROJET D'INSTALLATION



# 9 - Plus d'informations dans le menu « Aller plus loin »





En l'absence de successeur désigné, la décision du d

sur des critères objectifs tenant compte notamment

sous dotée ou très sous dotée:

de l'offre de soins globale compte tenu de la r

· des conditions d'installation antérieures du de

· des conditions d'installation projetées dans II

favoriser l'installation et l'exercice dans

les zones en tension et le dispositif de

conventionnement en zone sur dotée



## 10 - Accédez à la documentation technique

Morha

Lunéville

Ramberville

Bruvères canton

Épinal-2

Épinal

canton

Luxeuil-les-

Saint-Lour

Château-

#### Glossaire des Sigles utilisés

#### APL : L'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée

L'APL a été développé pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin. Il s'exprime en nombre de professionnels de santé, dits équivalents temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants standardisés (ETP/100 000 hab.). L'indicateur APL est calculé au niveau du bassin de vie ou canton-ou-ville. Il correspond à la movenne, pondérée par la population de chaque commune, des indicateurs APL des communes composant le bassin de vie ou canton ou ville. Chaque bassin de vie ou canton-ou-ville est ensuite classé en fonction de son indicateur d'APL.

Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes en ETP est estimé de façon continue à partir du volume annuel d'actes réalisés par un professionnel de santé libéral de moins de 65 ans.

Afin de tenir compte de l'âge de la population par commune et d'une demande de soins de masseurs-kinésithérapeutes croissante avec l'âge, la population résidente a été standardisée à partir du nombre d'actes de massokinésithérapie consommés par tranche d'âge de cinq ans.

La distance entre deux communes a été mesurée en minutes. Les temps de parcours utilisés sont issus du distancier Metric produit par l'INSEE.



Châtillon-



Libellé	Calcul	Source	Périodicité	Observations
Activité Masseur Kinésithérapeute	Nombre d'actes total dont :  Ile nombre d'actes AMC  Ile nombre d'actes AMS  Ile nombre d'actes AMS  Nombre de coefficient total dont :  Ile nombre de coefficients AMC  Ile nombre de coefficients AMS  Valeur du coefficient AMS  Valeur du coefficient moyen AMC  La valeur du coefficient moyen AMC  La valeur du coefficient moyen AMC  La valeur du coefficient moyen AMS	SNDS	Semestrielle	Nombre d'actes/coefficients remboursés au cours de l'année ou du semestre (référence à la date de remboursement), réalisés par un masseur kinésithérapeute libéral actif.  AMS : Actes de rééducation des effections orthopédiques et rhumatologiques effectué par le masseur-linésithérapeute au caoinet ou au domicile du maisde, à l'exception des actes effectués dans un cabinet installé au sein d'un établissement d'hospitalisation privé au profit d'un maisde hospitalisé AMC : Actes pratiqués par le masseur-kinésithérapeute dans une structure de soins ou un établissement, y compris lorsque le maisde y a élu domicile, autre que ceux qui donnent lieu à application de la lettre dé AMK.  En cas d'exercice sur plusieurs sites, l'ensemble de l'activité est localisée sur le lieu d'exercice déclaré « principal ».  Les données d'activité relatives aux professionnels de santé sont recensés en présence d'ou moins 3 masseurs kinésithérapeutes dans la commune ou TVS concernés et ce dans le respect des exigences de la CNIL.





# Bonne Navigation sur REZONE KINE rezonekine.ameli.fr

